

## SÉANCE MENSUELLE DU 20 FÉVRIER

*Présidence de M. V. VAN STRAELEN, président.*

En ouvrant la séance, le Président prononce l'allocution suivante :

La Belgique est en deuil. L'humanité a perdu une de ses plus belles figures. Le Roi ALBERT vient de nous être enlevé par une mort imprévue et brutale. La Nation est privée brusquement du Sage et du Juste qui la guidait dans la voie du Devoir. Chaque citoyen a mesuré la gravité de ce malheur.

Le monde scientifique voit disparaître le Protecteur dont la sollicitude agissante s'étendait à toutes les choses de l'esprit. Le Roi ALBERT a lié à jamais Son nom au progrès des Institutions savantes de la Belgique; Il se préoccupa de leur sort et de leur prospérité jusqu'aux tout derniers jours de Sa vie.

A la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, Il accorda l'honneur de son haut patronage.

La Société présentera l'hommage de ses respectueuses condoléances à Sa Majesté la Reine Élisabeth.

Une adresse, saluant Son avènement au Trône, sera envoyée à Sa Majesté Léopold III, Roi des Belges.

La séance est levée en signe de deuil.